

Appel à contributions

Atelier de formation sur l'art rupestre dans le « Massif de l'Ennedi : paysage naturel et culturel », bien du patrimoine mondial au Tchad

27 novembre – 08 décembre 2023

Fada, République du Tchad

Contexte

En 2016, l'UNESCO inscrit le « *Massif de l'Ennedi : paysage naturel et culturel* » sur la Liste du patrimoine mondial comme bien mixte – naturel et culturel. Deux ans plus tard, le partenariat public-privé entre African Parks Network (APN) et le gouvernement du Tchad est signé, avec pour objectif de réhabiliter et d'entretenir le patrimoine naturel, et de préserver le patrimoine culturel du Massif de l'Ennedi.

Connu pour son patrimoine exceptionnel en art rupestre, le Massif de l'Ennedi dispose de plus de 900 sites, témoignant de l'évolution de la vie humaine dans cette zone, de l'époque des chasseurs-cueilleurs aux premiers pasteurs nomades et couvre une période d'environ 7000 ans.

Les recherches archéologiques menées par les différents chercheurs montrent clairement que l'art rupestre de l'Ennedi forme une partie significative de l'ensemble de l'art rupestre dans le Sahara (Coulson et al. 2001). Les travaux effectués ont permis de montrer l'extraordinaire patrimoine archéologique du massif de l'Ennedi avec des centaines de sites et de signaler le risque de détérioration de certains de ces sites par les actions anthropiques, naturelles ou animales, particulièrement en l'absence de programmes adéquats de valorisation et de protection. Cette situation s'explique par le déficit de spécialistes tchadiens et africains sur la question des arts rupestres.

Il est donc nécessaire aujourd'hui de former des chercheurs et agents du patrimoine africains afin qu'ils acquièrent et s'approprient les techniques de relevé des peintures et gravures rupestres, ainsi que les questions de gestion et de protection du patrimoine archéologique, notamment en lien avec la reconnaissance de cette exceptionnalité archéologique au patrimoine mondial de l'humanité. Une telle action s'aligne parfaitement avec la Stratégie pour la Priorité Afrique de l'UNESCO (2022-2029), dont le Programme Phare 3 vise, entre autres, à accroître la représentativité de l'Afrique sur la Liste du patrimoine mondial, et à renforcer les capacités des professionnels et acteurs du patrimoine africain pour la préparation de dossiers de nominations solides et crédibles, ainsi que pour la gestion et la préservation durables des biens déjà inscrits.

C'est dans ce cadre que le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et African Parks Network (APN), en collaboration avec l'Université de Toulouse Jean Jaurès, organisent un

atelier de formation dans le « Massif de l'Ennedi : paysage naturel et culturel » à l'endroit des chercheurs et agents du patrimoine mondial d'Afrique centrale en particulier, afin qu'ils acquièrent les techniques de relevé des peintures et gravures rupestres et s'approprient les questions de gestion et de protection du patrimoine archéologique. Cette activité est financée par la contribution du gouvernement de la Norvège auprès du Secteur de la Culture de l'UNESCO et vise en particulier à contribuer aux efforts de gestion entrepris dans le Massif de l'Ennedi par African Parks Network (APN) et le gouvernement tchadien.

Objectif et résultats attendus

Objectif : Organisation d'une formation en art rupestre dans le but de mettre en place une stratégie de protection des sites archéologiques d'importance en lien avec le statut de patrimoine mondial.

Résultats attendus :

- Le développement d'une stratégie de protection des sites d'arts rupestres à travers la formation dispensée par trois experts de l'Université de Toulouse Jean Jaurès aux chercheurs et agents du patrimoine d'Afrique centrale à l'Ennedi (Tchad) ;
- Dix chercheurs et agents du patrimoine africains francophones (y compris deux du département d'Archéologie de l'Ennedi) sont formés par les experts de l'Université de Toulouse Jean Jaurès sur les techniques de relevé des peintures et gravures rupestres et sur les questions de gestion et de protection du patrimoine archéologique ;
- Une expertise est faite sur quatre sites clés (de type peintures et gravures) nécessitant une protection et une mise en valeur, notamment Bakabi (5 km au Nord-Est de Fada), Tourba (20 km au Sud-Est de Fada), Tami (30 km au Sud-Ouest de Fada) et Sabi Gnala (55 km au Nord de Fada) ; et
- Le grand public est sensibilisé via un film documentaire réalisé sur les quatre sites mentionnés ci-dessus afin de valoriser le patrimoine archéologique de la région et apporter des recommandations pour la préservation durable des sites.

Structure de l'atelier

L'approche méthodologique de l'atelier de 10 jours contient les éléments suivants :

Formation interactive en salle

- Présentation des experts sur la documentation, l'analyse et la conservation de l'art rupestre : iconographie, contexte physique et archéologique, datation et analyses en laboratoire (relevé, analyses physico-chimiques, traitements statistiques).

Exercices pratiques en salle sur ordinateur sur la documentation de l'art rupestre

- Traitements photographiques basiques, colorimétriques D-Stretch ;
- Relevé semi-automatique, relevé manuel (taphonomie et vestiges rupestres, établissement d'une charte graphique), plus mise au point et remplissage d'une base de données Excel.

Visite de terrain

- Visite de quatre sites identifiés (Bakabi, Tourba, Tami et Sabi Gnala) dans le bien du patrimoine mondial « Massif de l'Ennedi : paysage naturel et culturel », et échanges entre les personnes ressources et les participants sur la conservation, documentation et valorisation du patrimoine archéologique du Massif.

Langue de travail

La langue de travail de la formation est le français. Toutes les présentations, ainsi que les interactions avec les personnes ressources, se feront en français.

Critères de sélection des participants

7 participants de la sous-région d'Afrique centrale seront sélectionnés pour la formation (en complément de 3 participants déjà sélectionnés pour Djibouti), en fonction des critères suivants :

- Avoir au moins 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine du patrimoine culturel ou naturel ;
- S'exprimer couramment en français (à l'oral et à l'écrit) ;
- Être motivé(e), actif(ve) et désireux(se) de s'engager dans le domaine du patrimoine mondial, notamment en matière de nominations de nouveaux sites de la sous-région d'Afrique centrale sur la Liste du patrimoine mondial ;

Une connaissance minimale de la Convention du patrimoine mondial et des Orientations devant guider sa mise en œuvre serait un atout.

Coût de la participation

Le coût de la participation est entièrement couvert par le projet. Les vols internationaux des participants seront assurés depuis leurs pays d'origine jusqu'à N'Djamena (capitale du Tchad), où ils seront accueillis par African Parks Network (APN) qui assurera leurs transferts jusqu'à Fada au niveau du site du Massif de l'Ennedi, ainsi que leurs hébergements, restaurations et transports durant toute la durée de la formation.

Retour d'information

L'atelier fera l'objet d'une évaluation anonyme à la fin du programme. Ceci comprendra un questionnaire d'auto-évaluation avant/après, soulignant l'évolution des connaissances des participants au cours de l'atelier, ainsi qu'un questionnaire de retour d'information, évaluant le contenu de l'atelier, le contenu du programme et les objectifs de l'atelier lui-même, en vue de son amélioration future.

Biographie

Dans le cadre de cette formation, chaque participant doit soumettre une biographie décrivant son expérience en lien avec la conservation et la gestion de l'art rupestre, accompagnée de son CV et d'une copie de son passeport valide.

Procédure d'enregistrement

Tous les candidats sont priés de **remplir le formulaire de candidature** et de l'envoyer par courrier électronique au plus tard le **vendredi 10 novembre 2023** à l'adresse suivante :

wh-africa@unesco.org

Atelier de formation sur l'art rupestre dans le « Massif de l'Ennedi : paysage naturel et culturel », bien du patrimoine mondial au Tchad

27 novembre – 08 décembre 2023

Fada, République du Tchad

Formulaire de candidature

1. Informations personnelles

Veillez compléter les informations de base ci-dessous

Nom de famille	
Prénoms	
Nationalité	
Genre	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Institution	
Profession actuelle	
Téléphone	
Adresse e-mail	
Adresse de résidence	

2. Informations professionnelles

Décrivez vos responsabilités actuelles, vos activités professionnelles et vos liens avec la conservation, en particulier en ce qui concerne la Convention du patrimoine mondial, le cas échéant.

Position actuelle	
Institution	
Êtes-vous affilié(e) d'une manière ou d'une autre au Centre du patrimoine mondial, ou à l'une des organisations consultatives de la Convention du patrimoine mondial (ICCROM, ICOMOS, UICN)	

3. Lettre de motivation

Veillez expliquer pourquoi vous souhaitez participer à cet atelier de formation et comment vous appliquerez ce que vous avez appris à l'avenir pour soutenir le patrimoine culturel ou naturel dans votre pays et dans votre sous-région, en particulier en lien avec la nomination et la conservation des sites du patrimoine mondial liés à l'art rupestre.

4. Étude de cas (facultative)

Les participants qui le souhaitent pourraient soumettre une étude de cas d'une page (**maximum**) décrivant un site d'art rupestre en Afrique centrale avec lequel ils ont de l'expérience.

Cette expérience pourrait être présentée pendant l'atelier et fournir au groupe des données actualisées sur l'art rupestre au niveau de la sous-région Afrique centrale. Elle permettrait également de partager des expériences entre les participants sur la conservation et la gestion de ces sites à travers la sous-région.

NB : L'étude de cas devrait contenir, au minimum, les sections suivantes :

- Description du site ;
- Outils mis en place pour la protection, conservation et gestion du site ; et
- Défis auxquels le site est confronté.

5. Déclaration du candidat

Je déclare que les informations ci-dessus sont exactes et correctes.

Signature

Date